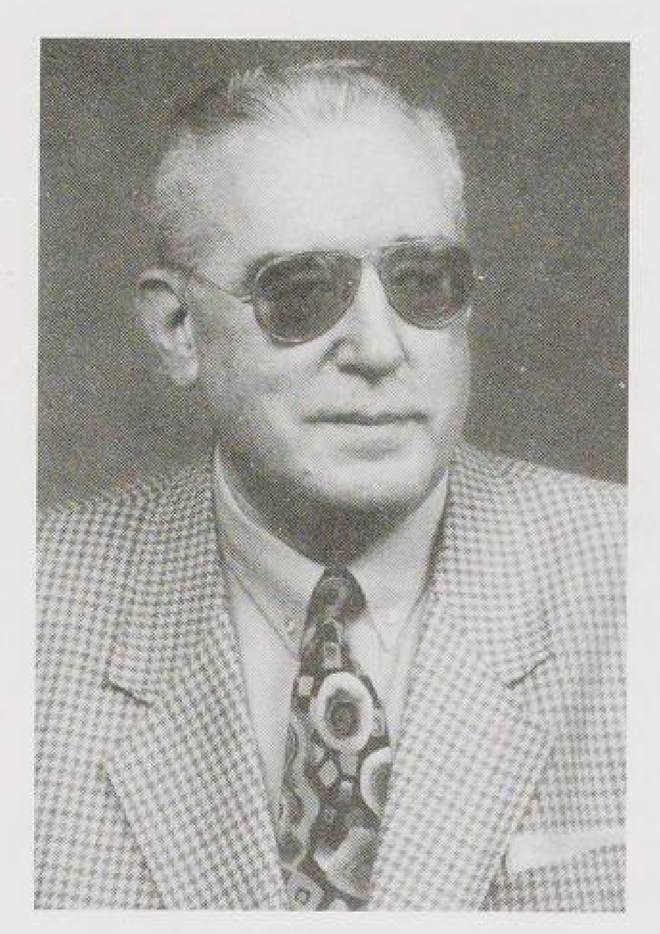
ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 21 et 28 MARS 1993

3e Circonscription du Morbihan

CANDIDATS DE L'UNION POUR LA FRANCE



Jean-Charles CAVAILLÉ

Député-Maire de Noyal-Pontivy
Vice-Président Délégué
du Conseil Général du Morbihan,
chargé des affaires économiques



René MAZIER

Maire de Tréffléan,
son suppléant

Electrices, Electeurs

Lorsque vous m'avez élu pour la première fois en 1978, puis, ensuite, renouvelé, dès le premier tour, massivement votre confiance, je vous avais promis que je travaillerai **dans l'intérêt général du pays et au service de tous,** sans aucune distinction d'opinion. Vous savez que j'ai respecté scrupuleusement mes engagements.

J'ai assuré mon mandat national avec assiduité tout en restant près de vous, complètement disponible et accessible. Au cours de mes permanences, aidé dans ma tâche, par mes collaborateurs compétents, j'ai reçu des milliers d'entre vous, familles ou délégations (20 000 dossiers par an). Ensemble, nous avons recherché et obtenu un résultat à vos préoccupations.

En étroite liaison avec tous les élus, j'ai travaillé, sans aucune différence, m'attachant, en particulier, à la valeur des hommes et de leurs propositions. J'ai dialogué avec les représentants des syndicats et des associations.

Premier Vice-Président Délégué, chargé des affaires économiques, de l'emploi et de la formation professionnelle au Conseil Général du Morbihan, j'ai insufflé et mis en œuvre une politique ambitieuse de lutte contre le chômage qui a abouti malgré la tourmente qui secouait la France.

Pourquoi ai-je réussi dans ce domaine difficile ? Tout simplement, parce que j'y ai consacré ma vie et que j'ai été appuyé par l'immense majorité de droite de notre assemblée départementale. Même encore, aujourd'hui, les derniers résultats publiés par l'INSEE à la fin du mois de janvier 1993, font ressortir, qu'au sein de la décadence de notre pays (en réalité, vraisemblablement près de 5 millions de chômeurs), le Morbihan se place parmi les meilleurs puisqu'il enregistre de janvier 1992 à janvier 1993, une baisse du chômage de 3,9 % et, à l'intérieur du Morbihan, le meilleur taux de demandeurs d'emploi (encore trop élevé), est celui de la 3e circonscription avec 8,50 % de chômeurs.

Mais, pour ce résultat, il a fallu s'arc-bouter et avoir une politique libérale, volontaire et déterminée. C'est pourquoi, j'estime que pour résoudre le problème crucial de l'emploi en France, une large majorité de droite a la capacité de le faire, comme nous l'avons fait dans le Morbihan, et ainsi de remettre la France au travail, donnant un emploi à chaque Français.

Toutefois, un Député c'est un parlementaire. De ce fait, il doit œuvrer pour la France en même temps que pour sa province et c'est la raison pour laquelle, nous devons exprimer ensemble, pour le mois d'avril prochain, le choix d'un régime de liberté dans tous les domaines en s'inspirant des divers points que j'ai développés dans le Morbihan.

Le bilan du second septennat socialiste se résume en deux mots : faillite et immobilisme.
— incapacité à gérer l'Etat, d'assurer son efficacité et son autorité,
— incapacité de mobiliser le dynamisme économique pour le progrès social,
— discrédit sur le plan moral (les affaires et l'auto-amnistie des parlementaires socialistes - sang contaminé...),
— le pouvoir socialiste s'est résigné à ne rien faire, à ne rien changer.

Or, la France n'a jamais eu autant besoin de changements de réformes. Malgré les contraintes qui nous entourent, il faut que, dès avril 1993, nous engagions une politique réaliste et audacieuse de réformes fondamentales. Elles se résument dans les vingt mesures suivantes :

1 - Moderniser l'action de la justice
Par l'accueil et l'information du justiciable, une justice de proximité (juges de paix pour les petites affaires), plan d'urgence en créant des emplois nécessaires à nos juridictions, création d'un juge de l'exécution.

2 - Améliorer la sécurité
Augmenter la présence des policiers (îlotage), créer une garde nationale, renforcer les contrôles d'identité

3 - Changer le code de la nationalité
On ne devient pas français par hasard. Celà se mérite. Il y a des droits et des devoirs.

4 - Elargir le champ du référendum
Permettant de consulter les français sur des graves sujets ; création d'un droit d'initiative populaire permettant aux citoyens de provoquer un référendum sur un sujet donné.

5 - Rendre à l'école primaire sa mission
Instruire en redonnant les moyens : priorité aux enseignants élémentaires, amélioration de la formation des maîtres, réforme du fonctionnement des établissements.

6 - Encourager les employeurs à la création d'emplois
Renoncer à une politique d'assistance, exonérer de toutes charges sociales pendant trois ans les emplois nets créés en 1993.

7 - Créer une vraie filière d'apprentissage
Le chômage touche quatre fois plus de jeunes français que de jeunes allemands. Par l'information des jeunes sur les métiers avant 16 ans, inciter les entreprises et les professionnels à la formation des jeunes, les dédommager par la création d'un crédit d'impôt fortement incitatif.

8 - Assurer la promotion sociale
En créant un congé de promotion sociale, une formation qualifiante, encourager les projets individuels.
Maintien de la retraite à 60 ans sous le régime de la répartition et, anciens combattants d'Algérie, mesures spécifiques notamment anticipation de la retraite avant 60 ans, en fonction du temps passé en Algérie ; délivrance de la carte du combattant, 5 actions du feu ou unité ayant stationné en zone de combat reconnue pour la gendarmerie.

9 - Garantir aux femmes un libre choix de vie
En reconnaissant enfin l'utilité de la mère de famille par une allocation de libre choix c'est-à-dire aide parentale à l'éducation à partir du 2e enfant et non plus du 3e ; respecter les droits acquis et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ; organiser des états généraux de la famille.

10 - Aider les personnes âgées dépendantes
Supprimer l'injustice entre les personnes âgées ; création d'une allocation aux personnes âgées dépendantes ; maintien à domicile et développement des capacités d'accueil de long séjour.

11 - Faciliter l'insertion des handicapés
En facilitant l'accueil de l'enfant à l'école, à la formation professionnelle et au travail des adultes handicapés. La loi de 1987 sur le quota d'emplois doit être respectée ; création de centres de travail et d'ateliers protégés.

12 - Définir une politique de santé publique efficace
Réorganiser, améliorer les connaissances, renforcer les structures, intensifier la recherche médicale notamment sur le traitement du sida et de la toxicomanie.

13 - Augmenter les salaires directs
Par un complément salarial et par une épargne-retraite non imposable qui viendra s'ajouter à la retraite à 60 ans par répartition.

14 - Alléger l'impôt des classes moyennes
En déduisant la progressivité de l'impôt sur le revenu des classes moyennes (5 tranches au lieu de 13) ; la C.S.G. déductible de l'impôt.

15 - Développer la participation
Par amélioration de la représentation des salariés dans l'entreprise par des avantages fiscaux liés à l'intéressement et par l'actionnariat.

16 - Redonner la vie en France rurale et à l'agriculture
Ne pas accepter l'idée d'une France en friche ; redonner toutes ses chances à notre agriculture en réformant complètement la politique agricole commune et en refusant le G.A.T.T. ; réduire les coûts et les charges du foncier lors de la transmission aux jeunes exploitants. Il faut reconquérir notre territoire par la création de zones de revitalisation rurale, le maintien des services publics en milieu rural, des commerces et de l'artisanat avec des avantages fiscaux exceptionnels ; favoriser l'implantation artisanale, créer des logements et désenclaver.

17 - Relancer la construction du logement
Stopper la crise grave actuelle ; inciter fortement à la construction par un allègement fiscal important pour les investisseurs ; exonérer de droits la première mutation ; construire au moins 400 000 logements sociaux par an. Il n'y en a actuellement que 270 000. Le logement social est un élément moteur de la relance de notre activité économique.

18 - L'environnement
C'est le problème de tous. Il faut lui donner un cadre juridique clair, créer une haute autorité de l'environnement, instituer un délit d'atteinte à l'environnement dissuasif, sensibiliser les jeunes et subventionner les efforts de protection.

19 - Réformer le service militaire
Désormais, il faut agir vite, fort et loin pour faire respecter le droit international. Donc, grandes valeurs opérationnelles par une armée de professionnels ayant une formation pointue. Réformer le service militaire par une réduction progressive à trois mois de sa durée.

20 - Remettre l'Europe sur la bonne voie
Les citoyens doivent être associés à la réforme ; réaffirmer le principe de proximité par des précisions claires et contrôler les dépenses communautaires de façon stricte.

J'ai choisi pour suppléant René MAZIER, jeune maire dynamique de TREFFLEAN, très apprécié, conscient de ses qualités de gestionnaire (il est responsable de plusieurs postes clé au sein du District de VANNES). Il connaît, du fait de ses activités professionnelles, la totalité de notre Département et, en particulier, le monde agricole et les problèmes qu'il rencontre.

D'autre part, se trouvant à l'extrême Sud de la 3e circonscription, il sera ainsi un correspondant privilégié de votre Député auprès duquel vous pourrez vous adresser quand vous le désirerez.

C'est pour ces raisons que je vous fais entière confiance, vous rappelant tout simplement que j'aime la France, que je veux le bonheur des Français et des Bretons. C'est là l'unique raison de mon engagement politique.

Je reste donc confiant et convaincu que vous voterez tous pour une équipe qui gagne qui se résume ainsi : immense expérience reconnue, responsabilités au plus haut niveau, dynamisme, compétence, efficacité et disponibilité.

VOTEZ

Jean-Charles CAVAILLÉ

Député-Maire de Noyal-Pontivy
Vice-Président Délégué
du Conseil Général du Morbihan,
chargé des affaires économiques

Suppléant
René MAZIER
Maire de Trèffléan

CANDIDATS DE L'UNION POUR LA FRANCE

Imp. G. LORGEOUX - 56500 LOCMINE